



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Web : www.munsar.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 427-2-2023

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 16 JANVIER 2024, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 427-2-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 427-1990 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AFIN DE MODIFIER LES FRAIS D'ÉTUDE D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE.

CE RÈGLEMENT A REÇU L'APPROBATION DE LA MRC DE MATAWINIE LE 19 JUIN 2024, CONSÉQUEMMENT IL ENTRE EN VIGUEUR À CETTE DATE.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE CINQUIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(RÈGLEMENT NUMÉRO 427-2-2023)**

JE, SOUSSIGNÉE, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL ET SUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ LE CINQUIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT DE PUBLICATION À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE CINQUIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-QUATRE.



ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE